- On ne peut utiliser des outils sur des appareils, des pièces de construction, des groupes de construction sans avoir vérifié au préalable que ces appareils sont débranchés et que les charges électriques présentes dans l'appareil ont été préalablement déchargées.
- Veillez à vérifier régulièrement les câbles ou les fils en contact avec des appareils, des pièces de construction, des groupes de construction contre les défauts d'isolation et des cassures.
- Lors de dégâts causés au câble d'alimentation, l'appareil doit être mis hors service jusqu'à ce que le câble soit remplacé.
- Lors du montage d'éléments de construction ou de groupe de construction, il faut respecter strictement les donnés techniques décrites dans le mode d'emploi fourni.
- L'aide d'un homme de métier sera demandé si, dans le mode d'emploi, on ne précise pas les données techniques électriques pour une pièce de construction ou un groupe de construction, par exemple, comment un branchement extérieur doit être réalisé ou encore quelle pièce de construction extérieure ou appareil supplémentaire peut être branché et quelle valeur ces composants extérieurs peuvent avoir.
- Avant toute mise en service d'un appareil ou d'un groupe de construction, il est à vérifier que l'utilisation de cet appareil ou groupe de construction correspond à celle pour laquelle il a été conçu.

En cas de doute, il est impératif de demander de l'aide auprès de personnes compétentes, un expert ou auprès du constructeur !

Veuillez tenir compte que nous déclinons toute responsabilité lors de dégâts causés par un mauvais raccord ou une mauvaise utilisation.

5. Données techniques :

Tension :	230 VAC 50 Hz
Puissance consommée :	environ 1 W

Données techniques sujettes à des modifications sans avis préalable !

En vertu de la loi du 11 mars 1957 toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

© Copyright 1995 by DECOCK ELECTRONIQUE (CONRAD ELECTRONIC), 59800 Lille/France

*02 H - X1-183-5-95/01-A

Appareil anti tartre électronique KSG 1000

Code 0613 452

Innovation en Electronique

CONRAD ELECTRONIC

Cet appareil anti tartre électronique empêche tout dépôt de calcaire et tout dégât de corrosion dans les conduites d'eau, dans les appareils à eau chaude, les tubes chauffants, et appareils semblables. Même les vieux dépôts de calcaire finissent par être enlevés et dissous. Le montage de l'appareil ne nécessite aucune intervention au niveau des conduites. L'appareil coûte peu à l'usage et est dimensionné pour une utilisation normale en eau de 1 à 2 ménages.

1. Conseil de montage :
Lieu de montage :
L'appareil anti tartre doit être monté entre le compteur d'eau et la première ramification des conduites. S'il y a un filtre de particules en suspension, le montage de l'appareil devrait alors se faire encore avant ce filtre! Veuillez monter l'appareil à proximité d'une prise de courant pour l'alimentation électrique !

Raccordement de l'appareil anti tartre à la conduite d'eau :
Utilisez, pour le raccordement de l'appareil à la conduite d'eau, les deux câbles d'attache fournis.
Accrochez l'appareil au tuyau de telle sorte que les deux couvre-joints existant à gauche et à droite du boîtier se trouvent au milieu du tuyau. Fixez maintenant à droite et à gauche un câble d'attache autour des couvre-joints et du tuyau.

Fixation des bobines sur la conduite d'eau :
Embobinez soigneusement le câble flexible sortant à droite et à gauche de l'appareil anti tartre, dans le même sens, autour de la conduite d'eau. La matière du tuyau est sans importance. Il peut être aussi bien en métal qu'en plastique. Veillez lors du bobinage à serrer le fil au maximum sans pour autant le faire chevaucher.
Fixez ces deux bobines avec une bande de tissu ou, de la bande isolante.
Pour faciliter le bobinage, on peut d'abord enrouler le tuyau de bande autocollante à deux faces et enrouler ensuite le fil de la bobine dessus. La bande auto collante empêche le fil de se tordre sur le tuyau.
Veillez à isoler les bouts des fils pour empêcher tout contact électrique avec la conduite d'eau ou d'autres bobines à induction.

Mise en service :
Après avoir attaché l'appareil anti tartre et fixé les bobines, l'appareil peut être mis en marche. Branchez pour ceci l'appareil à une prise de courant. Le voyant vert devrait maintenant clignoter.

2. Conseil de mise en marche :
Cet appareil anti tartre a une influence physique sur les sels dissous dans l'eau. Il n'a aucune influence chimique sur l'eau, la qualité de celle-ci reste intacte.

Les dépôts présents dans les conduits seront lentement dissous.
Il est possible, surtout en première phase de mise en marche, que des petites particules de calcaire viennent boucher les mitigeurs et les douchettes. Nettoyez donc ceux-ci régulièrement au début.
L'appareil n'exige aucun entretien.

Veillez absolument à respecter les conseils suivants !

- Pendant l'utilisation, la température ambiante doit rester comprise entre 0 °C et 40 °C.
- L'appareil est à utiliser dans un endroit propre et sec.
- Si de la condensation se produit, veuillez attendre environ 2 heures afin de permettre l'acclimatation.
- Protégez l'appareil contre l'humidité et les projections d'eau.
- Nous déclinons toute responsabilité lors de dégâts causés par l'utilisation de cet appareil comme, par exemple, les dégâts sur les conduits, dus au départ des vieux dépots de calcaire.

3. Dérangement :
S'il est à supposer qu'une utilisation sans risque n'est plus possible, veuillez débrancher l'appareil et le protéger contre toute utilisation involontaire.
Ceci est le cas :
- quand l'appareil présente des dégâts apparents,
- quand l'appareil n'est plus en état de fonctionner,
- quand des pièces de l'appareil bougent ou sont détachées,
- quand la ligne de jonction présente des dégâts apparents.

4. Consignes de sécurité :

Attention ! Lors de l'utilisation d'appareils en contact avec une tension électrique, on doit respecter les consignes de sécurité VDE existantes et surtout : VDE 0100, VDE 0550/0551, VDE 0700, VDE 0711 et VDE 0860.
- Avant l'ouverture de l'appareil, débranchez celui-ci ou vérifiez qu'il soit bien hors tension.
- Des pièces de constructions, des groupes de constructions ou des appareils ne peuvent être utilisés que lorsqu'ils sont montés dans un boîtier afin d'être sûrs au touché. Lors du montage, l'appareil doit être hors tension.